

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 17 JUIN 2012

3^e CIRCONSCRIPTION DE CHARENTE-MARITIME SAINTES - SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

CATHERINE
QUÉRÉ



**UNE ÉLUE DE TERRAIN
AU SERVICE DE TOUS**

VU LA CANDIDATE

POUR DONNER UNE MAJORITÉ AU CHANGEMENT

Chères électrices, chers électeurs,

Dimanche, vous m'avez largement placée en tête des suffrages. Je remercie de tout cœur les 20 403 (43,96 %) d'entre vous qui m'ont ainsi mise en situation de pouvoir gagner dimanche prochain.

Si vous le voulez bien, demain comme hier, **je serai une députée à vos côtés pour vous défendre.**

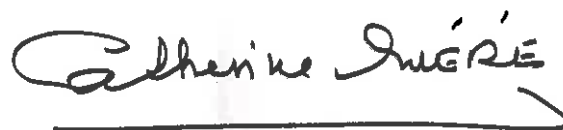
À l'Assemblée nationale, je ferai entendre vos préoccupations : emploi, pouvoir d'achat, école, santé, logement, sécurité et transport. Je les ferai prévaloir en lien avec les habitants, les associations et les partenaires sociaux, sans oublier l'agriculture et tout particulièrement le combat contre la libéralisation des droits de plantation de vignes.

Quel qu'ait été votre choix dimanche dernier, je sais que nous pourrons nous retrouver car **ce n'est qu'unis et rassemblés que nous donnerons de l'élan à notre Saintonge.**

La circonscription de Saintes - Saint-Jean-d'Angély doit se trouver dans la majorité, **il me sera ainsi beaucoup plus facile de faire avancer les dossiers de notre territoire.**

Je vous remercie de votre confiance et, si vous le voulez bien, je continuerai, avec toute la conviction que vous me connaissez, à être **une élue de terrain au service de tous.**

Bien cordialement et à dimanche.



Suppléant : James Rouger,
président de la communauté
de communes de Matha
et maire de Mons.



Comme l'ensemble des Radicaux de gauche,
Jean-Yves Martin, conseiller général
du canton de Saint-Jean-d'Angély,
est aux côtés de Catherine Quéré.

Dernières réunions publiques

14 juin - 21 h 00 - SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Salle Aliénor-d'Aquitaine

15 juin - 21 h 00 - SAINTES

Auditorium de la salle Saintonge

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE